

L'Escuru



CPIE
Pays Creusois

Rapport d'Activités 2021 - Orientations 2022





PAYS CREUSOIS

L'ESCURO - CPIE DES PAYS CREUSOIS

Créée en 1983, l'Escuro - CPIE des Pays Creusois est une association labellisée **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement** depuis 2002 au sein d'un réseau de 80 CPIE à l'échelon national et membre fondateur de l'Union régionale des 13 CPIE de Nouvelle-Aquitaine depuis 2016.

Reconnu **organisme d'Intérêt général** et agréé **protection de l'environnement**, le CPIE des Pays Creusois agit pour accélérer la **transition écologique** sur le département de la Creuse et au-delà en co-construisant des projets avec l'implication de nombreux partenaires.

L'association mobilise ses **forces salariées et bénévoles** pour appuyer les politiques locales et les actions citoyennes et initier des projets en réponse aux **enjeux du territoire** et aux besoins de ses habitants.

Partenaires financiers publics en 2021





Syrphe - Grégoire GAS-CLAUD

SOMMAIRE

Rapport Moral 2021	3
L'essentiel en 2021	4
Agir pour la Creuse	7
La biodiversité et le patrimoine naturel creusois préservés	8
Un environnement favorable à la santé	10
Une ressource en eau protégée et de bonne qualité	12
Un dialogue nécessaire pour des projets ambitieux	14
Zoom sur un partenariat : Le CAUE de la Creuse	18
Vie associative et implication dans les instances	22
Orientations 2022	23
Agir ensemble avec l'Escuro - CPIE des Pays Creusois	24



RAPPORT MORAL 2021

Faut-il rappeler les derniers rapports du GIEC ? Celui d'août 2021 concluait que le changement climatique était plus rapide que prévu et celui du 28 février dernier relève la réduction de la disponibilité des ressources en eau et en nourriture, l'impact sur la santé dans toutes les régions du monde et la baisse de moitié des aires de répartition des espèces animales et végétales. L'Office Français de la Biodiversité déclarait il y a peu : *"Aujourd'hui le constat est sans appel, la biodiversité est en chute libre. De nombreux animaux et plantes disparaissent, à un rythme encore jamais égalé. La disparition de la biodiversité est en train de provoquer des effets graves sur les moyens de subsistance, l'économie et la qualité de vie des populations humaines. On parle même d'extinction de masse"*.

Les enjeux majeurs de notre époque au cœur de nos actions

Outil de développement durable au service du territoire, notre CPIE agit d'abord en informant, en sensibilisant, en éduquant, petits et grands. C'est sans doute nos interventions les plus connues, cependant nos missions ont largement évolué vers des actions de recherches et d'enrichissement de la connaissance : développement du projet autour de la question des haies, recensement des pollinisateurs sauvages, ou encore réalisation du premier Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) en Creuse sur la commune de La Celle Dunoise. Au delà de l'aspect scientifique, ces démarches nous conduisent à proposer des actions de résilience de notre territoire pour faire face aux enjeux majeurs précités. Pour exemples, nos interventions concernant la qualité et la quantité de l'eau, ou encore notre part active dans l'émergence d'un plan alimentaire territorial, ou aussi notre implication contre le fléau des espèces nocives ou envahissantes (ambrosie, tiques...).

Des méthodes de travail différentes

Cette année encore a été perturbée par la pandémie, avec tantôt une vie sociale largement freinée, tantôt une vie sociale un peu plus facile. Forte de l'expérience de l'année précédente, où nous n'avons eu aucun chômage partiel dû à la pandémie, notre équipe s'est une nouvelle fois adaptée aux circonstances et aux contraintes. Nos méthodes de travail sont définitivement différentes, c'est peut être un effet positif que nous pourrions retenir de cette période : télétravail régulier, multiples réunions "zoom", mais du coup, les réunions d'équipe en sont de plus en plus importantes, même si c'est avec un masque !

Pas de transition écologique, sans recherche de consensus

Nombre de sujets concernant des intérêts divergents et demandent un dialogue construit, on peut citer les questions de l'eau, des énergies renouvelables, ou encore l'utilisation de l'espace, nous confortant dans le développement de nos compétences en matière de médiation territoriale.

Avec notre label CPIE, nous pouvons nous appuyer sur un réseau national, fort de 80 associations, de 12 000 adhérents, de 900 salariés et d'une Union Régionale composée de 13 associations, de Biarritz à Poitiers et d'Oléron à Villeneuve sur Lot. Tous les CPIE coopèrent et agissent au quotidien avec les habitants et l'ensemble des acteurs en territoire pour un monde plus écologique et solidaire. Toutes nos actions se développent sur le territoire creusois et de plus en plus, bien au delà. Elles ne peuvent être efficaces qu'en recherchant tous les partenariats possibles, qu'ils soient, institutionnels, associatifs ou citoyens, et bien sûr, en nous appuyant sur toutes les compétences à disposition.

Financements européens

D'un point de vue très terre à terre, et je tiens à le souligner, nous ne sommes toujours pas sorti des difficultés pour solder les subventions européennes, ce qui nous amène à être extrêmement réservé sur la sollicitation de nouveaux financements dans le cadre de la nouvelle programmation budgétaire européenne. Ce qui est bien dommage, car il y aura des enveloppes disponibles.

Remerciements

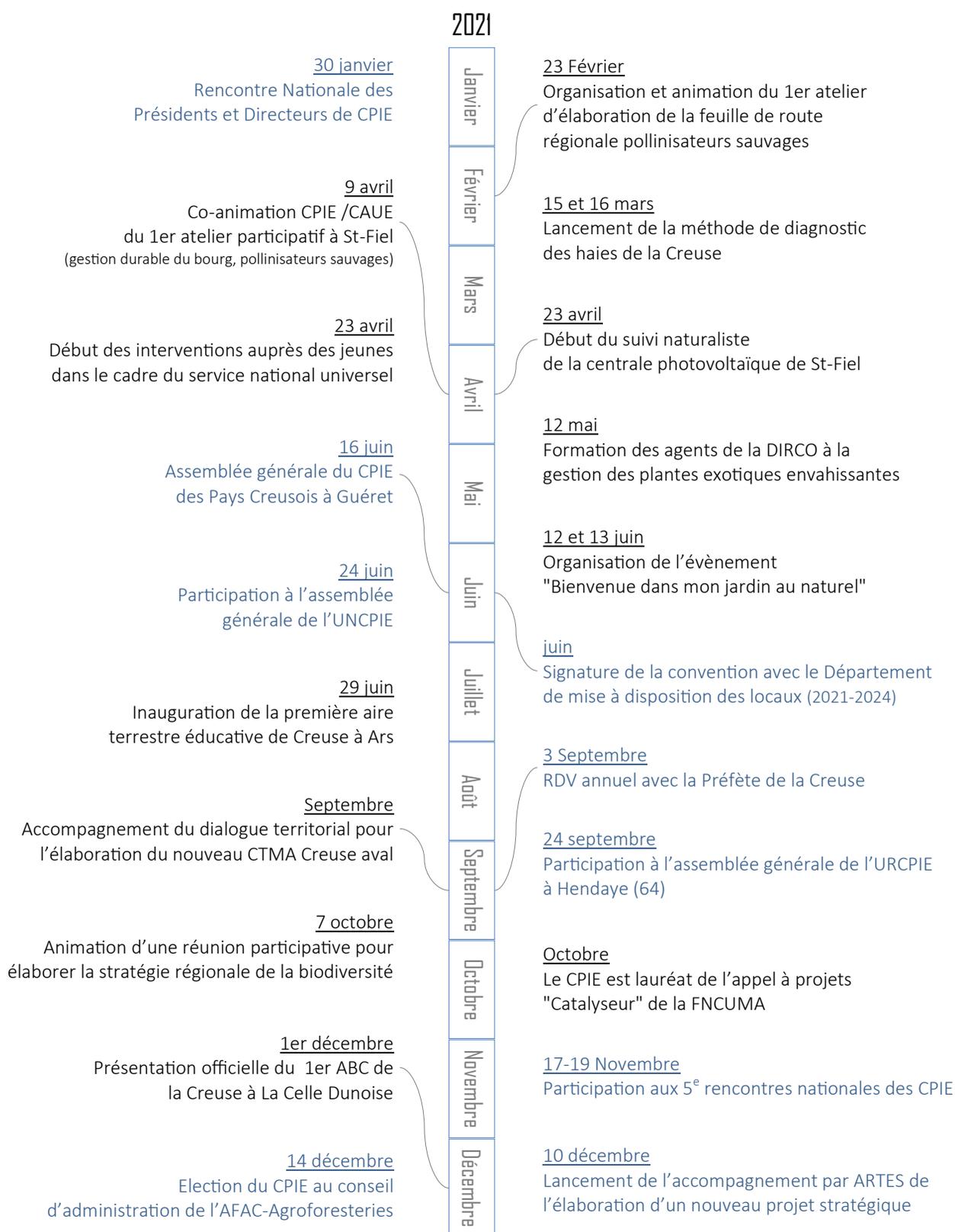
Mes remerciements habituels à nos partenaires financiers - les collectivités territoriales, le Conseil départemental, le Conseil régional, l'ARS, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, l'ADEME, l'État, l'Europe. En effet, je tiens à mettre en avant leur réactivité et leur soutien tant par le versement rapide des soldes et des avances des subventions que par leur écoute bienveillante et leur disponibilité.

Et comme à l'accoutumée, mais c'est bien justice, j'adresse avec beaucoup de sincérité mes remerciements à tous les bénévoles, les adhérents et les administrateurs pour leur action au sein de notre association. Je lance aussi un appel à nous rejoindre, notre conseil d'administration n'est pas au complet. Je veux aussi souligner l'implication des salariés régulièrement amenés à exercer en dehors des horaires de travail traditionnels et souvent force de propositions et d'améliorations.

Jean-Bernard DAMIENS
Président

L'ESSENTIEL EN 2021

Malgré un contexte sanitaire toujours délicat, le CPIE des Pays Creusois a su mobiliser ses forces vives bénévoles et salariées pour poursuivre et amplifier son engagement à la fois dans les projets de territoire et dans la vie du réseau des CPIE.



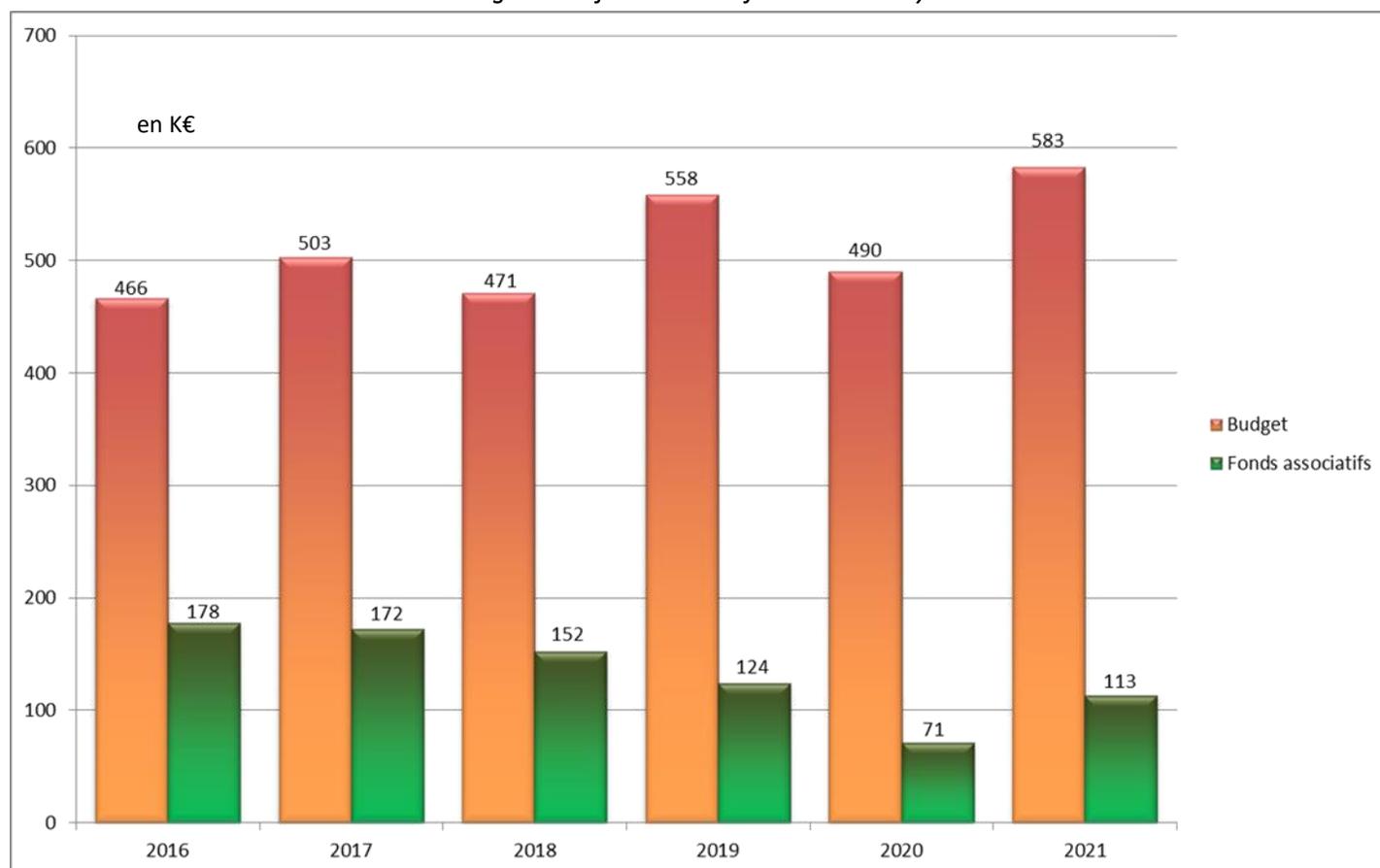
Légende : en bleu la vie associative
en noir les projets et actions

Quelques données économiques

Le budget 2021 du CPIE s'établit à 583 035 €.

66% des ressources de l'association proviennent de financements publics et 34% des cotisations des adhérents, prestations et participations aux activités.

Evolution du budget et des fonds associatifs du CPIE des Pays Creusois



En 2021 les **fonds associatifs** représentent à peine 20% du budget annuel du CPIE, limitant les capacités de l'association à investir en recherche et développement sur de nouveaux projets.

Quelques données liées aux projets 2021

3 projets régionaux ou inter-régionaux

Plantes exotiques envahissantes
Pollinisateurs sauvages
Arbres remarquables

11 projets départementaux

Gestion durable des haies
Alimentation durable
Gestion de la ressource en eau
Santé environnement...

17 projets locaux

Atlas de la biodiversité communale
Contrats territoriaux milieux aquatiques
Ets scolaires en démarche de DD
Suivis naturalistes...

=> Plus de **150 partenaires** ont œuvré avec nous à la bonne conduite des projets.

=> Les équipes du CPIE sont intervenues sur près de **100 communes creusaises** au cours de + de **300 interventions** face public.

Environ **7 500 personnes touchées** lors de stands, conférences, ateliers, projets pédagogiques, entretiens ou formations.

=> Nous avons développé notre couverture médiatique avec près de **70 articles** dans la presse écrite, **30 interventions radio et télé**, 3 posts hebdomadaires sur les réseaux sociaux et 4 newsletter aux adhérents et sympathisants.





AGIR POUR LA CREUSE

Associations locales, collectivités, services déconcentrés de l'État et collectifs citoyens sont autant d'acteurs avec lesquels notre association travaille au quotidien. Les nombreux échanges que les salariés et les bénévoles du CPIE entretiennent avec eux nous ont permis d'identifier plusieurs enjeux structurants sur le département de la Creuse :

*Un nécessaire dialogue
pour des projets
ambitieux*

*La biodiversité
et le patrimoine naturel
creusois préservés*

*Un environnement
favorable
à la santé*

*Une ressource en eau
protégée
et de bonne qualité*

Le CPIE s'attache à répondre à chacun de ces enjeux en coordonnant ou en étant partenaire de projets de territoire. Pour être véritablement porteur de changement et que chacun se l'approprié, un projet doit associer des partenaires complémentaires et doit être envisagé, dès le départ, comme une démarche commune. C'est pourquoi nous adoptons plusieurs types de positionnements pour maximiser l'efficacité et l'efficience des projets.

Co-construire des projets ambitieux

40 années d'expériences en Creuse nous ont permis de tisser des relations de confiance avec un vaste réseau d'acteurs locaux. Ainsi, cette interconnaissance facilite des prises de contact rapides pour poser un diagnostic partagé et élaborer en commun des démarches co-construites et multi-partenariales.

Partager nos connaissances

Salariés et bénévoles du CPIE ont des compétences très larges : préservation de la ressource en eau, entomologie, ornithologie, plantes exotiques envahissantes, gestion des haies, élaboration de projets pédagogiques, circuits courts, cartographie, dialogue territorial, montage de projets... Il n'est pas possible d'être exhaustif, mais nous pouvons mobiliser nos connaissances au service de vos initiatives.

Accompagner les acteurs locaux

Notre expertise technique et méthodologique et notre bonne connaissance des possibilités de financement proposées par les pouvoirs publics, nous permettent d'accompagner de nombreuses collectivités et associations sur leurs projets en nous adaptant à leurs spécificités.

Faciliter le dialogue territorial

Militant de la transition écologique, le CPIE des Pays Creusois fait le choix de la neutralité et de l'objectivité pour être en mesure de travailler avec tous les acteurs quelle que soit leur sensibilité ou la diversité de leur points de vue. La démarche de dialogue territorial crée les conditions favorables au respect mutuel, à l'écoute et vise la participation des acteurs à l'élaboration de projets ou de propositions durables.

Sollicitez-nous !

- ◆ Les demandes sont examinées en interne et nous évaluons si une réponse peut être apportée par le CPIE, s'il est nécessaire de s'adjoindre les services d'une autre structure ou de rediriger la demande vers un autre acteur local.
- ◆ Un retour est réalisé auprès de notre interlocuteur, et si nous pouvons répondre favorablement à la demande, les conditions d'intervention et les modalités de conventionnement sont discutées et arrêtées conjointement avant le démarrage du projet ou de l'action.
- ◆ Une participation financière est généralement demandée, les financements publics accordés au CPIE atteignant rarement les 100%.



LA BIODIVERSITÉ ET LE PATRIMOINE NATUREL CREUSOIS PRÉSERVÉ



Loutre - Mathieu NÉSEN

Richesses et fragilités

Avez-vous entendu parler de “l’effet pare-brise” ? Il s’agit d’un phénomène d’origine récente que chacun a pu observer au cours de ces 30 dernières années. Alors que nous devons nous arrêter toutes les deux heures pour nettoyer les impacts d’insectes sur les voitures, les trajets d’aujourd’hui s’achèvent avec des pare-brises immaculés ou presque. C’est une traduction très concrète de l’effondrement de la biodiversité.

ACTIONS 2021

- Suivis naturalistes
- Formations aux protocoles d’inventaires
- Collecte et transmission des observations
- Expertises scientifiques et techniques
- Projets pédagogiques et stands d’information
- Sorties thématiques
- Témoignages sur nos retours d’expériences
- Accompagnement de collectivités

Au-delà des chiffres issus des travaux de recherches menés en Europe et dans le monde, nous constatons au quotidien la fragilité des espèces animales et végétales qui nous sont familières. Les nids d’hirondelles ou de martinets sont, chaque année, moins nombreux, les insectes volants ont disparu de la lumière des phares de nos voitures, les plantes exotiques envahissantes ont colonisé nos bords de rivières...

Nous pouvons tous agir concrètement. Abandonner les pesticides, préserver l’eau, gérer durablement les haies, sont autant de gestes simples à la portée de tous et d’actions pouvant être menées localement ...

Le CPIE s’est aussi impliqué sur les insectes pollinisateurs, en continuant les inventaires avec la Réserve de l’Etang des Landes et en poursuivant la rédaction de la feuille de route régionale en faveur des insectes pollinisateurs sauvages qui sera finalisée en mai 2022 et, nouveauté en 2021, nous accompagnons des communes dans l’élaboration de plans d’actions en faveur des pollinisateurs sauvages.

Connaître la biodiversité pour mieux protéger notre environnement

Les formations naturalistes sont la pierre angulaire de l'amélioration des connaissances et de la mise en place d'actions de gestion adaptées aux enjeux de notre département. Nous avons formé les professionnels des espaces verts à la reconnaissance des plantes exotiques envahissantes et plusieurs salariés du CPIE ont poursuivi leur formation à la détermination des insectes pollinisateurs sauvages. Ces montées en compétences permettent l'émergence, sur notre département, de personnes spécialisées dans la reconnaissance et la gestion d'espèces jusqu'ici peu étudiées.

Connaître et protéger les pollinisateurs sauvages

Pour l'union régionale des CPIE de Nouvelle-Aquitaine, le CPIE a poursuivi l'élaboration de la feuille de route régionale en faveur des pollinisateurs sauvages qui préfigure la future déclinaison régionale du plan national "Pollinisateurs et pollinisation".

Ce travail de longue haleine, mené avec le soutien financier de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, permettra aux porteurs de projets de solliciter des financements en appuyant leur demande sur un document validé par les principaux acteurs de la Région.

Dans le cadre du projet "Polliniz'Acteurs" dans lequel nous nous impliquons à l'échelle du Massif central avec 9 autres CPIE, nous accompagnons les communes de Saint-Fiel et Aubusson dans la rédaction de plans d'actions communaux en faveur des pollinisateurs sauvages. Parallèlement nous poursuivons les inventaires des abeilles sauvages sur 3 sites naturels creusois.



Osmie - GAUTIER - CC BY NC, www.galerie-insecte.org

Mieux prendre en compte la biodiversité

En collaboration avec EDF nous effectuons sur le site de la centrale photovoltaïque du Cher du Cerisier à Saint-Fiel, le suivi de 2 espèces à enjeux : le Sonneur à ventre jaune et le Damier de la Succise. Suite à la découverte de nouvelles stations à Sonneur et pour conserver les zones favorables à la Succise (plante-hôte de la chenille du Damier), nous avons validé avec EDF l'adaptation des méthodes de gestion et la mise en place de chantiers participatifs : creusement de mares et arrachages de saules en 2022.

Nous accompagnons l'Atlas de la Biodiversité Communale de La Souterraine et encourageons les citoyens à transmettre leurs observations naturalistes. Les sorties et animations que nous proposons leur apportent outils et méthode pour contribuer activement au projet de la commune.

PERSPECTIVES 2022

- Finaliser la feuille de route régionale en faveur des pollinisateurs sauvages
- Accompagner 2 plans d'actions communaux pour la préservation des pollinisateurs
- Former les agents des collectivités aux méthodes de gestion
- Informer lors de conférences/stands grand public
- Organiser des chantiers participatifs





UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA SANTÉ



Animation Libellules à Courtille - CPIE des Pays Creusois

Santé rime avec biodiversité

L'organisation mondiale de la santé estime que 23 % des décès et 25 % des pathologies chroniques dans le monde peuvent être attribués à des facteurs environnementaux et comportementaux : qualité de l'air intérieur et extérieur, qualité de l'eau, de l'alimentation, exposition aux produits chimiques, aux ondes, au bruit, etc. Le Plan Régional Santé-Environnement de Nouvelle-Aquitaine a identifié les enjeux et les actions prioritaires qui y répondent. La mobilisation locale est de plus en plus importante, tant du côté des citoyens que de celui des pouvoirs publics.

ACTIONS 2021

- Inventaires et alertes amброisie
- Ateliers sur les perturbateurs endocriniens
- Information sur les tiques et les maladies infectieuses associées
- Animation d'ateliers "Nature et Citoyenneté" dans les EHPAD creusois

En cohérence avec les cinq objectifs stratégiques définis dans le Plan Régional Santé Environnement de Nouvelle-Aquitaine, notre association s'est mobilisée en 2021 sur les thématiques suivantes en proposant formations, ateliers techniques, conférences débats, stands, expositions...

- * Prévention et gestion de l'ambroisie
- * Gestion des espaces sans pesticide
- * Alternatives aux perturbateurs endocriniens
- * Alimentation locale et de qualité
- * Prévention contre les tiques et les maladies associées
- * Amélioration de la qualité de l'air intérieur



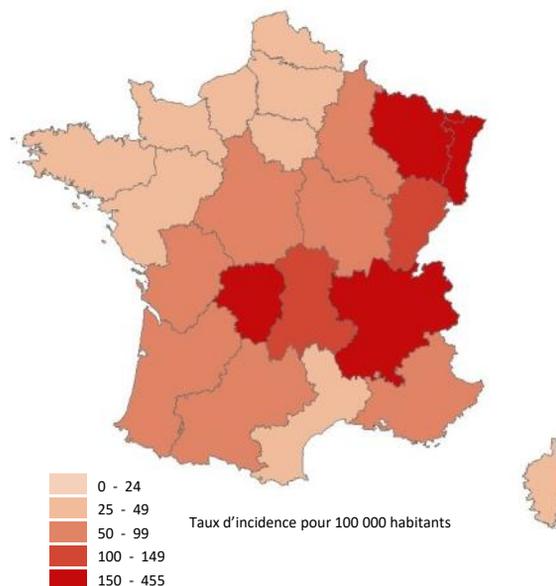
Accompagner la prise en compte des enjeux de santé

Le Programme Santé+23 porté par la délégation départementale de l'ARS et dans lequel nous nous inscrivons pleinement offre l'opportunité de mutualiser les compétences des différents acteurs de la santé et de l'éducation de notre département. Orienter les citoyens vers des interlocuteurs adaptés, apporter une expertise pour la mise en place d'actions concrètes ou encore informer le plus largement possible sont autant d'actions que le CPIE mène, tout au long de l'année, en concertation avec ses partenaires.

Quand les tiques attaquent

Depuis plusieurs années, avec le soutien de l'ARS et de la Région, le CPIE informe et sensibilise les creusois à la prévention contre les tiques. L'objectif est de faire connaître les "bons gestes" qui visent à limiter les risques de souffrir de façon chronique de la maladie de Lyme. Le Limousin est l'une des zones où le taux d'incidence de la maladie est le plus fort (entre 2015 et 2020, plus de 150 cas pour 100 000 habitants). La prévention est donc indispensable pour limiter les risques.

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'ARS, la MSA et le centre hospitalier de Guéret afin de répondre au mieux aux sollicitations des habitants. Le CPIE intervient conjointement avec l'hôpital de Guéret lors de conférences/débats, tient des stands d'information lors de randonnées organisées par des associations locales, sensibilise les structures organisatrices d'activités de plein air...



Estimation du taux d'incidence annuel moyen de la borréliose de Lyme par région (France métropolitaine, 2015 - 2020)
Source : Santé publique France

Limiter les perturbateurs endocriniens

Présents dans l'eau, l'alimentation, les produits cosmétiques et d'entretien, les pesticides, les médicaments, les vêtements, les peintures ou les colles, les perturbateurs endocriniens, substances naturelles ou chimiques, peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et générer des maladies graves ou chroniques tels que cancers, obésité, diabète.

Par précaution, il est préférable de limiter notre exposition à ces produits. C'est pourquoi nous animons des ateliers à destination des jeunes, du grand public, et des assistantes maternelles pour, ensemble, identifier les principales sources d'exposition et rechercher des alternatives.

Les connaissances sur ces molécules étant en perpétuelle évolution, nous nous impliquons fortement dans le groupe travail départemental aux côtés de l'ARS, la Mutualité Française, la Mutualité Sociale Agricole, le Contrat Local de Santé et le Centre Hospitalier de Guéret.

PERSPECTIVES 2022

- Informer et sensibiliser le grand public aux risques des perturbateurs endocriniens
- Former de nouveaux publics à la gestion de l'ambrosie et autres plantes exotiques envahissantes
- Démultiplier les animations de prévention contre les tiques et les maladies infectieuses associées
- Sensibiliser à la prévention contre le Moustique tigre



Stand tiques au Musée de Guéret - CPIE des Pays Creusois



UNE RESSOURCE EN EAU PROTÉGÉE ET DE BONNE QUALITÉ



Tra la Sagne - Jean-Pierre LECRIVAIN

Quantité et qualité

La France a connu des épisodes de sécheresse importants (1976, 1989, 2003, 2011...) avec une augmentation de leur fréquence depuis le début des années 2000, souligne Météo-France. Ces épisodes sont, en outre, plus intenses et plus longs, et la proportion du territoire touchée plus importante (5 % dans les années 1960 à 10 % dans les années récentes). Si l'été 2021 nous a semblé pluvieux, les précipitations n'ont cependant pas permis de retrouver un fonctionnement hydrologique "normal" sur notre département. Dès les premières chaleurs, nos rivières se tarissent, les sols s'assèchent à grande vitesse et des restrictions seront bientôt mises en place. Face à ce constat, le CPIE s'engage auprès des acteurs locaux pour accompagner les changements de pratiques.

ACTIONS 2021

- Ateliers techniques "gestion différenciée des espaces publics"
- Rallye cimetières
- Accompagnement de la concertation pour le renouvellement du CTMA Creuse Aval
- Stands et ateliers pratiques grand public
- Projets pédagogiques scolaires
- Animation du CTMA Creuse Aval pour le SIARCA

Engagés depuis plus de 15 ans aux côtés de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, nous agissons, sur le terrain, pour la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau européenne. Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), lui-même décliné par les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Vienne, Creuse et Cher, ces outils de planification fixent, coordonnent et hiérarchisent les objectifs généraux d'utilisation, de valorisation et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau, des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

À une échelle plus locale, nous accompagnons les techniciens de rivière des Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques (CTMA), afin de sensibiliser les publics, apporter un appui technique à la gestion des plantes exotiques envahissantes ou encore animer la concertation en vue de l'élaboration de nouveaux CTMA.

Former, informer, sensibiliser et agir

Elus et agents des collectivités, bureaux d'études, techniciens, grand public et scolaires sont de plus en plus conscients de la nécessité de protéger la ressource en eau. Les démarches locales en cours sur le sujet (CTMA, SAGE Creuse, Vienne et Cher...) permettent de sensibiliser un large public sur la base d'actions concrètes. Afin d'accompagner les initiatives, voire de les impulser, nous mettons en place un large panel d'actions, tant dans le domaine de la formation que de la sensibilisation ou de la restauration des milieux aquatiques.

Zéro pesticide dans les cimetières

À compter du 1er juillet 2022, les communes n'auront plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires dans les cimetières (arrêté du 15 janvier 2021). Ces nouvelles directives, après l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces communaux de 2017, poussent les communes à s'interroger sur la manière dont les cimetières pourront respecter la ressource en eau par un entretien sans pesticides, tout en satisfaisant les besoins des usagers.

Le CPIE a lancé, en 2021, un rallye cimetières. Au cours d'une semaine, nous avons proposé chaque jour la visite d'un nouveau cimetière. 57 personnes issues de 23 communes ont pu ainsi échanger autour des expériences de Boussac-Bourg, Champsanglard, Guéret, La Souterraine et La Celle Dunoise.

Les échanges ont été nombreux autour de la végétalisation des allées, du choix de plantes résistantes à la sécheresse et de l'acceptabilité des changements de gestion par les utilisateurs des lieux.

Animer la consultation sur le SDAGE

Une 1^{ère} phase de consultation sur les enjeux de l'eau dans le cadre de l'élaboration du nouveau Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire-Bretagne a été menée par le CPIE sur le département de la Creuse en 2018-2019. Pour la 2^{nde} phase initiée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne centrée sur le programme de mesures, nous avons animé 5 ateliers participatifs de mai à juin 2021.

Le comité de pilotage composé de représentants de l'EPTB Vienne, de la Fédération de pêche, de la cellule ASTER du Conseil départemental et de la Chambre d'agriculture, a défini les thématiques des ateliers, les experts à mobiliser et les informations scientifiques à apporter aux participants.

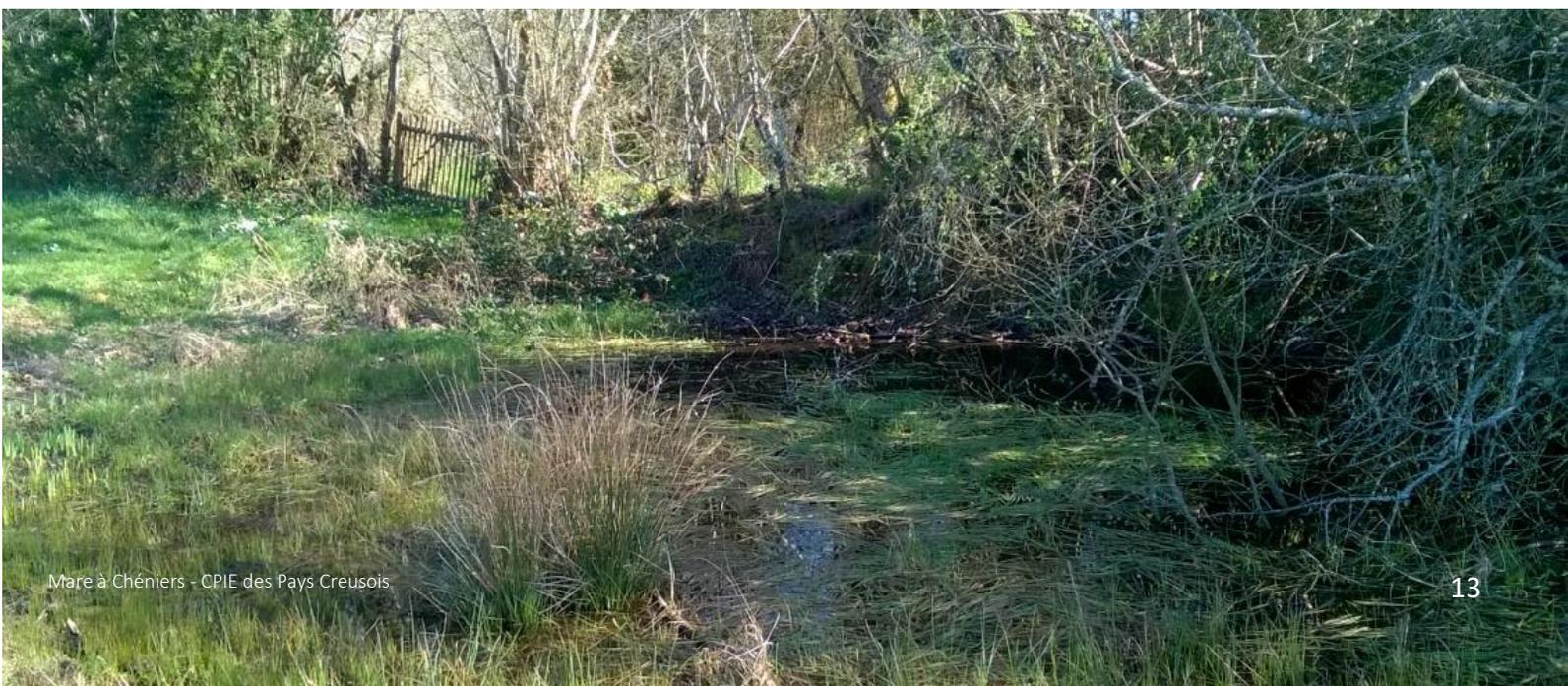
La contribution collective écrite, transmise à l'Agence de l'Eau, identifie les points saillants suivants : gouvernance de la gestion de l'eau (impliquer, former, sensibiliser les élus et les citoyens ; faciliter l'accès à l'information...), mise en conformité des étangs et préservation des fonctionnalités des zones humides.



Rallye cimetières à Guéret - CPIE des Pays Creusois

PERSPECTIVES 2022

- Poursuivre la dynamique du "rallye cimetières"
- Engager des collectivités dans des projets de gestion intégrée des eaux pluviales
- Animer des projets pédagogiques scolaires et des interventions grand public
- Conseiller sur les aménagements



Mare à Chéniers - CPIE des Pays Creusois



UN DIALOGUE NÉCESSAIRE POUR DES PROJETS AMBITIEUX



Plantation de haie - CPIE des Pays Creusois

De la participation à la mobilisation

Le réseau des CPIE met en chantier, ces dernières années, une nouvelle posture commune à nos associations, celle de “facilitateurs de l’action commune en territoire”. Sous ce vocable se retrouvent des modes d’agir que le CPIE des Pays Creusois développe depuis plusieurs années : identifier les enjeux creusois, co-construire des projets avec des partenaires, dialoguer avec des acteurs aux sensibilités et connaissances variées... Nous sommes convaincus que c’est ainsi que nous pourrons agir efficacement face aux enjeux écologiques actuels et à venir.

ACTIONS 2021

- Appui aux établissements scolaires dans leurs démarches de développement durable (E3D, Eco-Ecole...) et de lutte contre le gaspillage alimentaire
- Co-animation de modules de formation avec L’IFREE
- Projet “Vers une gestion durable des haies de la Creuse”

Nos territoires se transforment rapidement, leur gestion est de plus en plus complexe et mobilise des acteurs de tous horizons. Les citoyens en sont conscients et souhaitent participer plus activement à la préservation de leur environnement.

Notre CPIE se positionne, depuis longtemps, comme un catalyseur d’initiatives locales. C’est ainsi que nous avons appuyé l’émergence du projet alimentaire territorial du département, mené une campagne de détection du radon, participé à la rédaction d’un arrêté préfectoral sur la gestion de l’ambrosie ou encore accompagné les communes souhaitant passer au zéro pesticide.

Aujourd’hui, la résilience de notre territoire face aux aléas climatiques en conciliant activités humaines et préservation de l’environnement est devenue un enjeu de premier plan. Plusieurs de nos projets structurants visent à porter des actions concrètes au service de tous.

Construire ensemble notre futur

Agents et élus des collectivités, citoyens, agriculteurs, personnels des écoles, élèves, parents, résidents des EHPAD... tous sont légitimes pour contribuer aux projets locaux. La facilitation de l'action commune en territoires passe par la médiation et la concertation. Le CPIE, de par son positionnement non partisan, est à même de rassembler des personnes et des structures aux positionnements parfois éloignés afin de construire ensemble une réponse à une problématique identifiée sur notre département.

Gérer durablement les haies de la Creuse

La Creuse est le deuxième département le plus bocager de France. Pourtant, nos haies sont globalement vieillissantes et les nombreux services qu'elles rendent sont amoindris par des pratiques de gestion qui ne vont pas dans le sens d'un bon état global. Le projet "Vers une gestion durable des haies de la Creuse", est soutenu financièrement par l'Office Français de la Biodiversité, le Département de la Creuse et la Région Nouvelle-Aquitaine et vise à travailler avec les propriétaires et gestionnaires des haies bocagères que sont les agriculteurs et les collectivités. L'année 2021 a été en grande partie consacrée à la réalisation d'un diagnostic qualitatif du bocage creusois qui fait apparaître clairement que nos haies, pour une large majorité, sont dépérissantes. Nous avons comme objectif d'accompagner les gestionnaires pour passer d'une gestion considérée comme contraignante à des perspectives de valorisation via une filière bois-plaquettes durable ou la production de bois d'œuvre. Cette démarche vise, au-delà de l'enjeu de rentabilité, de permettre aux haies de remplir leurs nombreuses fonctionnalités primordiales : accueil des pollinisateurs, brise-vent, régulation hydrique, réservoir de biodiversité...

Précarité alimentaire et circuits courts

Le projet Catalyseur - porté par la FNCUMA et de nombreux partenaires de l'action sociale, de l'alimentation et de la médiation - interroge au niveau national, sur les liens possibles, existants ou à développer entre les circuits courts et la précarité alimentaire. 20 territoires français, dont la Creuse, ont été sélectionnés pour initier des démarches dans une perspective de mutualisation. Nous avons rencontré et enquêté auprès de 30 structures de l'action sociale afin d'établir un état des lieux de la précarité alimentaire en Creuse. Puis nous avons identifié les acteurs, les actions, les besoins et les attentes pour faciliter la rencontre et la recherche de synergies entre les partenaires du Projet Alimentaire Territorial et ceux de la précarité alimentaire. Le temps de restitution auprès de tous les acteurs a vocation à servir de base pour de futurs travaux pour un monde plus équitable.



Formation "Label haies"- CPIE des Pays Creusois

PERSPECTIVES 2022

- Lancer le diagnostic qualitatif du bocage creusois
- Poursuivre la formation des acteurs locaux aux techniques du dialogue territorial
- Accompagner les démarches d'Atlas de la biodiversité Communale
- Faire connaître les compétences du CPIE aux collectivités et associations creusaises



Journée technique bois-énergie organisée par le GAB 23 - CPIE des Pays Creusois



ZOOM SUR UN PARTENARIAT : LE CAUE DE LA CREUSE



Troc plantes et signature zéro pesticide à Felletin - 2017

Deux associations au service de la Creuse

Le CPIE et le CAUE œuvrent tous deux à la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et paysager du département. La rencontre était donc inévitable ! C'est pourquoi, depuis plus de 10 ans, nous faisons le choix de miser sur la richesse de nos différences et de développer des partenariats.

Le CAUE de la Creuse, association créée en 2006, a pour objectif la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Sans se substituer à la maîtrise d'œuvre, il accompagne et guide particuliers, collectivités et entreprises à chaque étape de leur projet. Les salariés du CAUE sensibilisent aux bonnes méthodes de construction et de rénovation, en promouvant les filières courtes et l'utilisation de matériaux sains, la mise en place de pratiques respectueuses de l'environnement sur l'espace public et au jardin, la bonne gestion des sols en matière d'habitat et de déplacements.

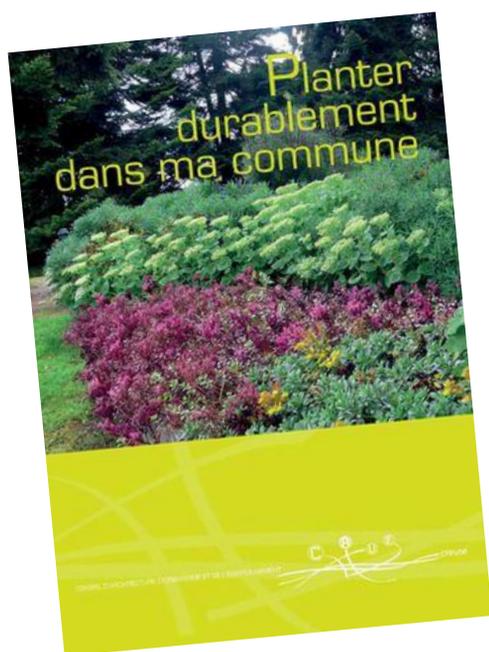


De l'interconnaissance à la co-construction

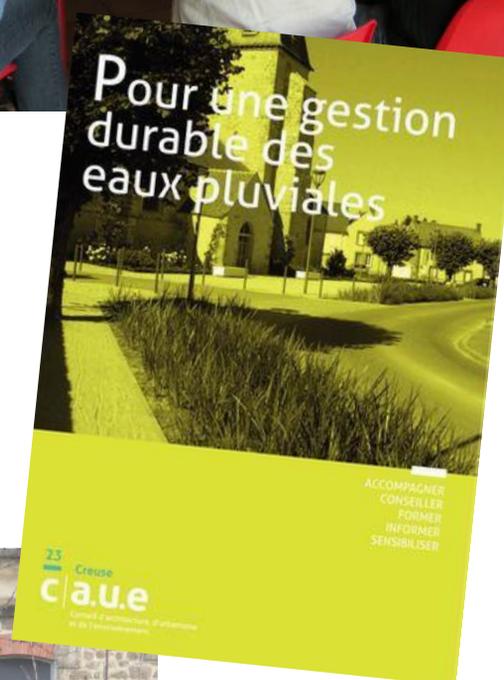
Au fil de ces 10 dernières années, les relations entre le CAUE et le CPIE ont connu une évolution constante. D'abord sous forme d'échanges dans le cadre d'animations ponctuelles, l'implication de nos deux structures s'est peu à peu transformée en une réelle collaboration où la complémentarité de nos compétences aboutit à la co-construction de projets ambitieux.

Sollicitations ponctuelles et recherche de complémentarités

Forum départemental "Zéro pesticide"
organisé par le CPIE en 2011
Atelier technique animé par le CAUE



Dépliants thématiques
réalisés par le CAUE
en 2015 et 2018
Relecture et avis technique
par le CPIE



Forum départemental
Gestion intégrée des eaux pluviales
organisé par le CPIE en 2022
Atelier participatif animé par le CAUE



ZOOM SUR UN PARTENARIAT : LE CAUE DE LA CREUSE (suite)

Formation "Pilote de dispositifs participatifs"

2016-2017 : un salarié de chacune de nos associations s'engage dans cette formation qualifiante dispensée par l'IFREE. Les compétences ainsi acquises sont utilisées pour le développement de projets ambitieux, multi-partenariaux et impliquant toutes les parties prenantes.



PILOTE DE DISPOSITIFS PARTICIPATIFS

Pour répondre aux enjeux environnementaux et sociaux d'un développement durable et solidaire, les dispositifs participatifs se généralisent. Cette évolution crée un besoin de professionnels en capacité de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer ces démarches. C'est pourquoi l'Ifrée propose cette **formation qualifiante** nouvelle destinée à toute personne qui, au sein d'une entreprise, d'une collectivité ou d'une association, est chargée de **l'animation de consultations ou de concertations**.

Consultation : donner les moyens aux personnes concernées d'élaborer collectivement un avis et de le communiquer aux décideurs.

Concertation : co-construire dans le cadre d'un dialogue entre les parties prenantes l'analyse des situations et les propositions d'orientation ou d'action.

Interventions conjointes et projets co-construits

Création et co-animation du collectif arbres de bords de route
Appuis techniques du CAUE et du CPIE auprès des agents du
Conseil départemental - 2012-2013



ÉLAGAGE ■ Le dialogue se poursuit avec les défenseurs des arbres Le Département songe à la taille douce

Récemment, une réunion publique a été organisée à Pontarion par le collectif des arbres de bord de route en Creuse. Ce collectif, qui regroupe des associations naturalistes et des particuliers, s'est constitué cet hiver, pour canaliser l'émotion suscitée par une campagne d'élagage jugée brutale par de nombreux riverains.

La colère est retombée : « Nous avons été écoutés par le Conseil général », se félicite Julien Jemin, salarié d'une association naturaliste et porte-parole du collectif. Deux rencontres entre les élus, les services du Conseil général et le collectif ont eu lieu.



SAINT-MARTIAL-LE-MONT. Des particuliers ont lancé l'alerte cet hiver, après avoir observé un abattage massif. MICHELE DELPY

La mobilisation de professionnels pour une telle expertise aura évidemment un coût, que la collectivité n'a pas encore pris en compte. « C'est une action qui rentre pleinement dans la démarche Agenda 21 engagée par la Creuse », observe Julien Jemin.

La campagne d'élagage reprend dès septembre

Le volet formation des agents serait plus avancé, avec des stages dans l'Allier où a été lancé un programme de préservation des haies de bordure. Le collectif préconise aussi la sensibilisation des maires, une évolution sur l'usage d'outils redoutablement efficaces (épareuse, lamier) et l'élaboration d'une charte de bonne conduite : « Il ne faut plus que les agents répondent

300 km de linéaire à expertiser

pistes pour éviter les abatages « manquant de discernement », notamment d'arbres centenaires, ont été évoquées. Le principe

gramme d'élagage par des experts », définit Julien Jemin. Concrètement, des professionnels pourraient parcourir, au niveau de



**Co-conception de la malle pédagogique
Gestion différenciée**
par le CPIE et les CAUE 23 et 87 en 2017



**Co-portage du projet Vers une gestion durable
des haies de la Creuse** par le CPIE, le CAUE, Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine et l'AFAC-Agroforesteries - 2020-2023.

- Co-construction de la réponse à l'appel à Projet MobBiodiv 2020 de l'Office Français de la Biodiversité.
- Coordination des actions selon les compétences de chacun
- Organisation du Concours général agricole en agroforesterie
- Elaboration et mise en œuvre d'une méthode de diagnostic qualitatif du bocage
- Accompagnement de collectivités et d'écoles pour la plantation de haies
- Réalisation de films pédagogiques
- Collecte de témoignages sur la gestion et l'entretien des haies creusoises
- Formations techniques à la gestion durable des haies
- Présentation de la démarche "Label Haie"





VIE ASSOCIATIVE ET IMPLICATION DANS LES INSTANCES



PAYS CREUSOIS

Organisme d'intérêt général, agréé protection de l'environnement, le CPIE mène ses actions sur l'ensemble du département de la Creuse et au-delà, dans le respect des valeurs formalisées dans la Charte du réseau des CPIE.

Notre association est composée de 14 administrateurs, 105 adhérents, 13 salariés professionnels et une vingtaine de bénévoles, tous artisans du changement environnemental.

Administrateurs

Pierre	AUGER
Daniel	BEUZE *
Éric	CARRIOU - Secrétaire
Évelyne	CHÉTIF
Jean-Bernard	DAMIENS - Président
Emmanuelle	DECAUDAIN
Yves	DUCHEZ - Trésorier
Thierry	GAILLARD **
Emmanuel	GASPARD
Édith	GOUDARD
Michèle	HYLAIRE
Jean-Pierre	LÉCRIVAIN - Vice Président
Alain	PHILIPPON
Sylvie	SIGNAMARCHEIX



Salariés

Jody	BERTON	Céline	MEUNIER
Amélie	BODIN	Isabelle	SAINTEMARTINE *
Florentin	BRARD	Marie-Noëlle	SAINTEMARTINE
Sabine	CIBOT	Anaëlle	TAVERNIER
Charlotte	GAUTHERIE	Stéphane	VASSEL *
Colin	LAMBERT	Alexandre	ZILLES
Laura	LAMOTTE		

* Codirecteurs



* Représentant de l'Association des Maires et Adjointes de Creuse (AMAC)

** Représentant du Conseil Départemental

Adhérents

- 81 personnes physiques
- 21 collectivités
- 2 associations
- 1 entreprise



Agréments

- Protection de l'environnement
- Association éducative complémentaire de l'enseignement public
- Jeunesse et sports
- Entreprise solidaire d'utilité sociale

Labels, marquages

- Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
- Eco-école - relais départemental
- Observatoire local de la biodiversité
- Plateforme Ambroisie - référent départemental

Reconnaissance

- Organisme d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel

Implication dans les instances locales

Le CPIE mobilise administrateurs et/ou salariés pour siéger dans de nombreuses instances.

- Commissions départementales
 - Aménagement commercial de la Creuse
 - Chasse et faune sauvage
 - Espaces, sites et itinéraires de la Creuse
 - Nature, paysages et sites de la Creuse
 - Orientation agricole
 - Préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers
 - Suivi des anciens sites miniers uranifères de la Creuse
- Comités de pilotage
 - 5 contrats territoriaux milieux aquatiques
 - 13 sites Natura 2000 de Creuse
 - Contrat Local de Santé
 - Atlas de la Biodiversité de La Souterraine
 - Projet alimentaire territorial...
- Cellule de veille sur le loup
- Conseil territorial de santé
- Comité consultatif de l'Etang des Landes
- Commission géographique du SAGE Creuse
- Comité de gestion des propriétés du Conservatoire du littoral autour du lac de Vassivière



UNION NATIONALE



Labellisée CPIE des Pays Creusois depuis 2002, notre association L'Escurio mène ses actions en cohérence avec les valeurs partagées par l'ensemble des 80 structures du réseau national.

1. Être à l'écoute des territoires, des citoyens, de leurs envies et de leurs besoins, car les habitants sont les premiers acteurs de la transition écologique et solidaire.
2. Connecter entre eux les habitants et les acteurs d'un même territoire pour "agir en solidaire et non en solitaire".
3. Coopérer et agir en commun pour un monde écologique et solidaire.

La spécificité de notre réseau d'associations est de co-construire au quotidien, avec les habitants et l'ensemble des acteurs en territoires, des projets pour répondre aux défis environnementaux et sociétaux, en cohérence avec sa Charte nationale.

Charte du réseau des CPIE

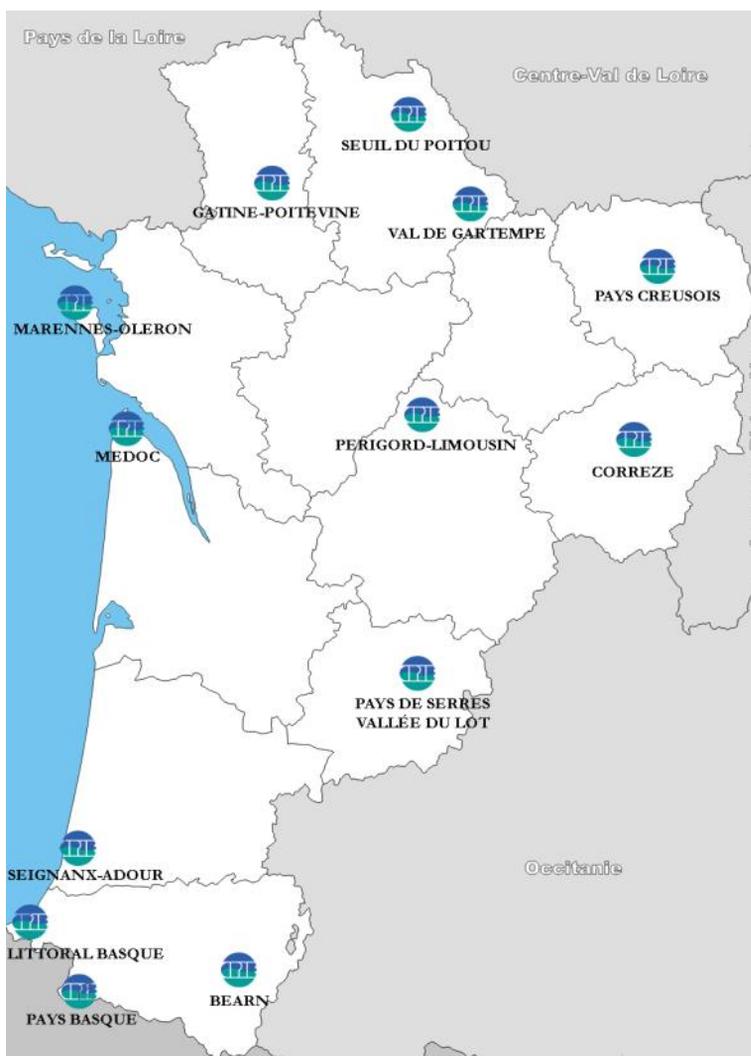
Extrait

Chaque CPIE, ancré sur son territoire, agit avec les gens et les acteurs qui l'habitent et, en prenant appui sur leurs envies, leurs besoins, leurs savoirs et savoir-faire et en apportant sa connaissance du territoire, son expertise, sa pédagogie et son expérience de la mise en relation de la co-construction, les accompagne pour élaborer et mettre en œuvre des solutions territoriales innovantes.

En favorisant par ailleurs la rencontre avec les élus et les institutions, chaque CPIE et chacun dans son CPIE devient alors un véritable militant du dialogue territorial pour le changement environnemental.

Participation aux instances de l'union nationale

- Commission des Labels, Développement durable des territoires, Sensibilisation Education de Tous à l'Environnement,
- Groupe de travail thématique sur Biodiversité, Eau, Alimentation, Agriculture...
- Comité de réseau des unions régionales,
- Congrès national annuel,
- Rencontre annuelle des présidents et directeurs de CPIE.



UNION RÉGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE

A l'échelon de la Nouvelle-Aquitaine, les 13 CPIE de la Région ont constitué l'Union Régionale des CPIE de Nouvelle-Aquitaine afin de porter plus fortement les démarches et les principes qui font la force de notre réseau.

Jean-Bernard Damiens, notre président en assure la présidence depuis 4 ans.

Par ailleurs, avec le CPIE de Gâtine-Poitevine, l'Escurio - CPIE des Pays Creusois, coordonne techniquement les actions régionales afin de mutualiser et développer des programmes cohérents à l'échelle de la plus grande région d'Europe.





ORIENTATIONS 2022

Le réseau des CPIE a évolué en plusieurs phases successives depuis sa création dans les années 70. D'abord associations d'éducation à l'environnement puis accompagnateurs des territoires, les CPIE s'engagent aujourd'hui dans la voie de la facilitation stratégique pour l'action commune en territoire. Ainsi notre CPIE se positionne, depuis plusieurs années, pour co-construire des projets et des actions avec un large éventail de partenaires du champ environnemental, du social et/ou de l'aménagement du territoire.

Notre engagement dans des projets de territoire

Nous faisons le choix de nous engager sur des projets structurants pour la Creuse, multi-partenariaux et qui s'inscrivent dans la durée. Nous sommes attentifs à ce que nos projets puissent essaimer au-delà de leur périmètre géographique initial. Aussi nos méthodes sont reproductibles et nos outils adaptables. Les partenariats s'expriment de différentes façons, de la simple participation jusqu'à la co-élaboration des projets.

La facilitation stratégique, approche partenariale ambitieuse, nous permet d'identifier les compétences existantes chez les acteurs locaux, de faciliter leur mise en commun et de construire ensemble l'action commune en territoire pour les projets de demain.

Ainsi, à titre d'exemple, en 2022, et probablement dans les années à venir aussi, nous allons poursuivre notre investissement dans la préservation et la valorisation du bocage creusois aux côtés de nos partenaires et plus spécifiquement du monde agricole. Il va nous falloir définir les axes stratégiques sur lesquels travailler, envisager des collaborations pour développer de nouveaux projets sur la structuration d'une filière bois-durable ou sur l'intérêt des haies pour la biodiversité.

Notre CPIE en mutation

Vous le constatez, nos missions s'accroissent et sont en pleine évolution. Nos métiers doivent s'adapter et notre association se doit de redéfinir sa boussole et ses axes de travail. Tout ceci, en prenant en compte les priorités des partenaires et les possibilités financières. Ce sont les défis sur lesquels le conseil d'administration et toute l'équipe salariée sont mobilisés. Conscients de la nécessité d'un accompagnement extérieur pour prendre de la hauteur, nous avons mandaté un organisme de formation spécialisé pour nous appuyer dans la redéfinition de nos projets associatif et stratégique.

*Ils ne savaient pas que c'était impossible...
...alors ils l'ont fait !*

L'urgence écologique nous incite à dépasser nos postures et nos différences. Pour conclure j'emprunte à Mark Twain cette citation pour nous rappeler que, bien souvent, nous nous inventons des limites qui n'existent probablement pas.

Le Président
Jean-Bernard DAMIENS

Zoom sur le facilitateur stratégique, un professionnel au service des sociétés humaines et de la nature

"Dans un monde où les crises se multiplient et où les clivages se renforcent, la facilitation stratégique fait le pari de réunir les acteurs autour de projets partagés pour penser, décider et agir ensemble. Le facilitateur stratégique ambitionne d'accompagner État, élus locaux, associations, entreprises, professionnels et citoyens dans l'élaboration de solutions innovantes, adaptées, adaptables et respectant la nature autant que les êtres humains dont ils font partie. "

Elise Levinson, facilitatrice stratégique à Sol et Civilisation





AGIR ENSEMBLE AVEC L'ESCURO - CPIE DES PAYS CREUSOIS



Résidence La Fontaine à Guéret - CPIE des Pays Créusois

Ensemble, mobilisons nous pour
préserver l'environnement, échanger avec des spécialistes,
se former, s'informer, partager des évènements "adhérent", appartenir à un réseau,
accéder à notre documentation, collecter et partager des connaissances naturalistes,
organiser des chantiers nature, créer des outils de communication, participer à des animations,
être ambassadeurs auprès de futurs bénévoles...

Directeur de la publication
Jean-Bernard DAMIENS
Président

Rédaction et mise en page
L'Escuro -
CPIE des Pays Créusois

Impression
Espace Copie Plan - Guéret
Papier issu de forêts gérées
durablement

Crédits Photos
Couv.1 et 4: Peu Loube
J-P. LECRIVAIN

Rejoignez-nous et adhérez !

Donnez-nous les moyens d'agir
en faveur de la préservation
de l'environnement
et de notre patrimoine commun

Soutenez nos missions
d'intérêt général
au service
des territoires

Apportez votre appui
à des initiatives locales
structurantes et concrètes
pour un développement durable



L'ESCURO - CPIE DES PAYS CREUSOIS

16 rue Alexandre Guillon - 23 000 GUÉRET



Tél : 05 55 61 95 87

Mél : contact@cpiepayscreusois.com

Site Internet : www.cpiepayscreusois.com

FB: <https://fr-fr.facebook.com/cpiepayscreusois>